



Le 12 février 1988

## **A TOUT LE PERSONNEL**

Madame,  
Monsieur,

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'aujourd'hui le 12 février 1988, le Collège signera avec la Fondation des Aînés de l'Outaouais le protocole qui déterminera, pour les années qui viennent, les modalités d'utilisation de la Cabane en bois rond.

C'est dans un esprit de collaboration que ce protocole a été préparé. Un des articles dit ceci: "Les parties collaboreront et s'aideront l'une l'autre à atteindre leurs objectifs respectifs et s'échangeront à cette fin toute l'information nécessaire; elles se considéreront l'une l'autre comme un usager prioritaire à privilégier en ce qui concerne l'utilisation occasionnelle par l'une des parties des locaux disponibles sous la responsabilité de l'autre partie."

Les travaux vont présentement bon train et ils seront terminés à la fin d'avril 1988. La Cabane deviendra alors le lieu par excellence de rassemblement des Aînés de l'Outaouais et des organismes qui leur offrent des services.

Le temps me semble donc venu d'apporter quelques clarifications sur le rôle qu'aura joué le Collège dans ce projet d'agrandissement de la Cabane en bois rond.

Le projet prenait forme à l'automne 1985 et le Collège donnait peu de temps après les autorisations nécessaires, voyant dans cette réalisation un moyen tout à fait approprié d'assumer le volet communautaire de sa mission.

En février 1986, le Conseil d'administration approuvait l'octroi d'une somme de 50 000\$ pour le projet, laquelle somme a été prélevée du surplus accumulé au fil des ans par le Service d'éducation aux adultes. Vis-à-vis le projet, la contribution financière du Collège s'est limitée à cette somme.

Par la suite, le Collège s'est porté garant d'une marge de crédit consentie par la Caisse Populaire St-Joseph de Hull aux fins de la réalisation des travaux. Cette marge de crédit a été plafonnée à 375 000\$. Il faut bien comprendre qu'en se portant ainsi garant de cette marge de crédit, le Collège n'a aucunement puisé dans ses propres fonds en banque: la marge de crédit fait l'objet d'un compte spécifique utilisé pour assurer le paiement des travaux de construction.

Comme vous le savez tous et toutes, le projet est financé par une campagne de souscriptions qui à date, a rapporté dans les 600 000\$; plusieurs montants additionnels s'ajouteront aux sommes déjà reçues au cours des semaines qui viennent. De plus, la campagne de financement comporte d'autres éléments qui seront dévoilés incessamment et qui produiront eux aussi des rentrées d'argent substantielles.

.../2